

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, session 2019, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, au titre de l'année 2019, dans l'académie de LYON :

Madame BLANQUET-GROSSARD Françoise, ingénieure d'études classe normale, présidente, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Monsieur BOUCHET Pierre-Etienne, technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle, vice-président, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur BRUNET Frédéric, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur EGLES Christophe, professeur des universités 1^{ère} classe, Université de technologie De compiègne, Compiègne.

Madame GROSGOGEAT Brigitte, professeure des universités - praticienne hospitalière de classe exceptionnelle, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame BIGOT Sarah, chargée de recherche 1^{ère} classe cnrs, suppléante, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à *Villeurbanne*, le *26/04/2019*

Le Directeur Général des Services


Damien VERHAEGHE